Envoyé en préfecture le 29/04/2025
Reçu en préfecture le 29/04/2025
Publié le
ID : 064-216401000-20250428-2025032-DE

Bassussarry Ongi Etorri

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

ANNEE 2025

SEANCE PUBLIQUE
DU LUNDI 28 AVRIL 2025

Délibération n°

2025032

Date de convocation : 23/04/2025

Date d'affichage : 30/04/2025

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 19

Pouvoirs : 4
Nombre de votants : 23

Vote :
Pour : 23
Abstention : 0
Contre : 0

Adopté à l'unanimité

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit avril, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, à la Mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 23 avril 2025, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présent (e) s : M. Michel LAHORGUE, Maire & MM Yannick BASSIER, Frédéric ETCHEGARAY, Marc PERRIER, Cédric BRESAC, Christian GARRIGUES, Jean-Baptiste HALTY, Bernard COMBES, Arnaud PAVLOVSKY, Mikel AMILIBIA.

Mmes Valérie RÉCART, Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie GRABET DIT BOUCHET, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Laure TREMOUILLE, Nathalie HARAN, Céline FAYS.

Absent (e)s excusé (e)s : Emmanuelle DALLET (pouvoir à Mme Récart). Bénédicte LARCEBEAU (pouvoir à M. Perrier), Philippe ENSALES (pouvoir à Mme Etchart), Maud BARRAL (pouvoir à M. Bassier).

Secrétaire de séance : Mme Marie GRABET dit BOUCHET

OJ n°4 : Décision modificative n°1 Budget Annexe du CIMETIERE

Rapporteur : M. Yannick BASSIER, adjoint délégué aux finances et aux Ressources Humaines

Monsieur le Maire adjoint explique qu'au regard de l'exécution du budget 2025, il convient de mettre à jour le résultat d'exploitation reporté et de prévoir des crédits pour le rachat d'un caveau prévu par une délibération du conseil municipal du 23 septembre 2024.

Par conséquent, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser des mouvements et transferts de crédits **en section de fonctionnement,** dont le détail figure dans le tableau ci-après.

- ✓ **Section de fonctionnement :**
- *Dépenses :*

chapitre	Libellé chapitre	Article	Montant proposé
60	Achat et variation des stocks	605 – Achat et variation des stocks	**+ 1 500.00**
65	Autres charges de gestion courante	6588 - Autres charges diverses de gestion courante	**- 1 281.94**

Envoyé en préfecture le 29/04/2025
Reçu en préfecture le 29/04/2025
Publié le
ID : 064-216401000-20250428-2025032-DE

	Montant initial BP 2025	Montant après DM n°1
Chapitre 60	0.00	1 500.00
Chapitre 65	1 317.27	35.33
Chapitre 042	30 959.68	30 959.68
Dépenses de fonctionnement BP 2025		32 276.95
Dépenses de fonctionnement après DM n°1		**32 495.01**

- *Recettes :*

chapitre	Libellé chapitre	Article	Montant proposé
002	Résultat d'exploitation reporté	002 - Résultat d'exploitation reporté	- **1 281.94**
70	Vente de produits	701 – Vente de produits finis	**+ 1 500.00**

	Montant initial BP 2025	Montant après DM n°1
Chapitre 002	5 550.63	4 268.69
Chapitre 70	26 721.32	28 221.32
Chapitre 75	5.00	5.00
Recettes de fonctionnement BP 2025		32 276.95
Recettes de fonctionnement après DM n°1		**32 495.01**

En conséquence, il est demandé aux membres du Conseil municipal :

1) D'accepter d'apporter au BP 2025 du budget annexe du CIMETIERE, les transferts et mouvements de crédit à l'intérieur de la section de fonctionnement,
2) D'autoriser Monsieur Le Maire à signer les actes correspondants.

APRES avoir entendu les explications données,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL, AUTORISE :

- les transferts et mouvements de crédits proposés,

Fait à Bassussarry, le 28 avril 2025.

Le Maire,
Michel LAHORGUE